

# **Compte rendu de la réunion du Conseil de la Communauté de Communes du Hattgau du 31 janvier 2012 à 19h00 en la mairie de Hatten**

---

## **Présents :**

Mrs. Pierre Staller, *Président* ; Daniel Pflug, Alain Wurster, *Vice-présidents*  
Mmes. Madeleine Kleiber, Odile Roehrig,  
Mrs. François Fenninger, Paul Heintz, Jean-Claude Koebel, Laurent Mosser, Claude Philipps, Victor Schmitter, Gérard Strasser, Jean-Bernard Weigel, Adrien Weiss

## **Excusé :**

Mr Yves Rott,

## **Absents:**

Mrs Michel Metzinger, Gérard Albrecht, Pascal Holzinger, Patrick Mathern, Sébastien Samtmann,

## **Assiste à la séance:**

M. David Switaj, secrétaire général

La réunion commence à 19h04 et se termine à 20h55

Ce compte rendu comporte 7 pages et 1 annexe

M. Victor Schmitter est désigné secrétaire de séance

## **Ordre du Jour**

- 1. Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 20 décembre 2011**
- 2. Approbation de la convention de partenariat économique avec la Communauté de Communes de Haguenau**
- 3. Lancement de l'appel d'offre de délégation de gestion du Relais d'Assistantes Maternelles du Hattgau et du Sultzterland**
- 4. Débat d'orientation budgétaire**
- 5. Emprunt**
- 6. Demande d'acompte de l'AGF de 11 087,50 € pour la gestion du Relais d'Assistantes Maternelles**
- 7. Demande d'acompte de l'ALEF de 46 975,10 € pour la gestion des périscolaires**
- 8. Demande d'acompte de BEREST de 11 960,00 € dans le cadre de l'étude sanitaires du PLU**
- 9. Prolongation du bail de la Sté Gaertner à l'hôtel d'entreprise**
- 10. Divers**

# **Compte rendu de la réunion du Conseil de la Communauté de Communes du Hattgau du 31 janvier 2012 à 19h00 en la mairie de Hatten**

## **1. Approbation compte rendu du conseil communautaire du 20 décembre 2011**

Mr Fenninger affirme que le § suivant 10.1 PLU : *La CDC devra donner son aval pour que des entreprises intéressées puissent négocier directement avec la commune de Hatten (la compétence économique étant du ressort de la CDC, n'est pas juste et que seul la commune de Hatten est compétente pour l'acceptation d'entreprises dans sa zone industrielle. Le Président prendra langue avec la Préfecture pour éclaircir ce point au vu des compétences en matière économique de la CDC.*

Sur ce, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte rendu du conseil communautaire du 20 décembre 2011.

## **2. Approbation de la convention de partenariat économique avec la Communauté de Communes de la région de Haguenau (annexe 1)**

Le projet de convention soumis par la communauté de communes de la région de Haguenau est discuté et commenté.

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents approuve cette convention et autorise le Président à signer ledit document en annexe 1.

## **3. Lancement de l'appel d'offre de délégation de gestion du Relais d'Assistants Maternelles du Hattgau et du Sultzerland**

*Vu,*

*La convention tripartite de gestion du Relais d'Assistants Maternelles entre*

- *la communauté de communes du Hattgau*
- *la communauté de communes du Sultzerland*
- *l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin*

*signée le 9 octobre 2009 arrive à son terme le 31 août 2012.*

*Vu,*

*La convention de fonctionnement pour le Relais d'Assistants Maternelles entre*

- *la communauté de communes du Hattgau*
- *l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin*

*signée le 9 octobre 2009 arrive à son terme le 31 août 2012.*

En conséquence, il convient de lancer un appel d'offre pour la continuité de gestion du Relais d'Assistants Maternelles pour une nouvelle période de trois ans.

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents décide :

- de lancer un nouvel appel d'offre pour la gestion du Relais d'Assistants Maternelles suivant le cahier de charges actuellement en vigueur
- de partager avec la communauté de communes du Sultzerland la gestion du Relais d'Assistants Maternelles sur les deux territoires.
- charge le Président d'effectuer les démarches y afférentes

# **Compte rendu de la réunion du Conseil de la Communauté de Communes du Hattgau du 31 janvier 2012 à 19h00 en la mairie de Hatten**

---

## **4. Débat d'Orientation Budgétaire**

**Le Président ouvre les débats d'orientation budgétaires avec les points suivants :**

- les frais de fonctionnement diminuent légèrement en 2012 par rapport à 2011 avec la fin du contrat aidé pour l'accueil.
- Le relais des services à la personne reste constant, les actions nouvelles sont financées par des subventions extérieures
- Le relais d'assistantes maternelles est en vitesse de croisière.
- La montée en puissance du périscolaire de Hatten-Rittershoffen et l'ouverture de celui d'Aschbach augmente le besoin en fonctionnement de 30 000€.
- Un emprunt est nécessaire pour le financement du périscolaire d'Aschbach.
- L'aide au tourisme augmente légèrement pour une dernière année de fonctionnement sous un office propre au Hattgau. A partir de 2013 un nouvel office de tourisme regroupé avec Haguenau et Soufflenheim sera en place.
- L'hôtel d'entreprise est entièrement loué, mais se pose le problème de la reconduction d'un locataire arrivant au terme des baux provisoires.
- Le montant des impayés de la redevance d'ordures ménagères reste un handicap important au niveau de la trésorerie. En complément du § 5 du compte rendu du 20/12/2012, Mr Weiss informe que la maison de retraite de Betschdorf sera assujettie à la redevance des ordures ménagères sur la base du nombre de personnes y résidant.
- Les retards de versement des subventions sont également un handicap.

Ceci conduit à une gestion sans réserves qui nécessite un ajustement annuel de la fiscalité pour permettre surtout l'accompagnement du programme des périscolaires.

Le niveau de la fiscalité du Hattgau reste au plus bas dans le département et limite les possibilités de développement. Une augmentation de l'ordre de 1,50€ par habitant est nécessaire pour 2012.

Un large débat s'instaure, notamment autour du différentiel existant entre le niveau fiscal avec le Sultzerland.

## **5. Lancement d'un emprunt pour le financement du périscolaire d'Aschbach**

Dans le budget 2011 un emprunt avait été projeté pour le financement du périscolaire d'Aschbach dont la construction a démarré.

En vue de respecter nos engagements vis-à-vis de la commune d'Aschbach, il est nécessaire de lancer les consultations pour la mise en place des fonds pour le mois de mars/avril 2012 ; en tout état de cause avant le vote du budget primitif 2012.

Après en avoir discuté, le conseil communautaire décide de lancer une consultation pour la réalisation d'un emprunt de 500 000,00 € en vue de financer la construction du périscolaire d'Aschbach.

Le conseil charge le Président d'effectuer les démarches y afférentes auprès des banques sur le territoire.

**Compte rendu de la réunion du Conseil de la  
Communauté de Communes du Hattgau  
du 31 janvier 2012 à 19h00  
en la mairie de Hatten**

---

**6. Demande d'acompte de l'AGF de 11 087,50 € pour la gestion du Relais d'Assistantes Maternelles**

*Vu,*

*La convention tripartite de gestion du Relais d'Assistantes Maternelles entre*

- la communauté de communes du Hattgau*
- la communauté de communes du Soultzerland*
- l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin*

*signée le 9 octobre 2009 arrive à son terme le 31 août 2012.*

*Vu,*

*La convention de fonctionnement pour le Relais d'Assistantes Maternelles entre*

- la communauté de communes du Hattgau*
- l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin*

*signée le 9 octobre 2009 arrive à son terme le 31 août 2012.*

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents décide

- de verser à l'AGF une somme de 11 087,50 € au titre d'acompte sur la gestion 2012 du Relais d'Assistantes Maternelles
- d'inscrire ce montant au budget primitif 2012

**7. Demande d'acompte de l'ALEF de 46 975,10 € pour la gestion des périscolaires**

*Vu,*

*La convention de délégation de service public entre la communauté de communes du Hattgau et l'association Familiale de Loisirs Educatifs et de Formation signée le 1<sup>er</sup> septembre 2010.*

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents décide :

- de verser une somme de 46 975,10 € à l'ALEF au titre d'acompte sur la gestion 2012 des périscolaires
- d'inscrire cette somme au budget primitif 2012

**8. Demande d'acompte de BEREST de 11 960,00 € dans le cadre de l'étude sanitaires du PLU**

*Vu,*

*L'acte d'engagement avec le bureau d'études BEREST portant sur la réalisation des études sanitaires dans le cadre de l'élaboration du PLU intercommunal, en date du .....*

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents décide :

- de donner suite à la demande d'acompte de 11 960,00 € de la Sté BEREST

# **Compte rendu de la réunion du Conseil de la Communauté de Communes du Hattgau du 31 janvier 2012 à 19h00 en la mairie de Hatten**

---

- de verser à la Sté BEREST la somme de 11 960,00 € au titre d'acompte sur les prestations
- d'inscrire ce montant au budget 2012

## **9. Prolongation du bail de la Sté Gaertner à l'hôtel d'entreprise**

Le bail à l'hôtel d'entreprise de la Sté Gaertner arrive à échéance au 28 février 2012.

Compte tenu de la situation économique actuelle et des difficultés à trouver un nouveau locataire, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents décide de prolonger le bail de la Sté Gaertner d'un an à l'hôtel d'entreprise.

## **10. Divers**

### **10.1. Office de tourisme et rapprochement avec Haguenau/Soufflenheim**

Nous avons, au titre de l'Office de tourisme du Hattgau engagé depuis deux ans des discussions avec les Offices de tourisme de Soufflenheim et de Haguenau en vue d'une meilleure efficacité des moyens humains et financiers.

Lors d'une réunion en date du 17 janvier 2012 ; les trois OT ont mis en place ce projet de rapprochement. 2012 sera mis à profit pour :

- Mettre en place tous les éléments d'une communication commune en se partageant les coûts.
- Mettre en place les statuts du nouvel office de tourisme résultant de la fusion des trois offices actuels
- Mettre en place au 1<sup>er</sup> janvier 2013 la nouvelle association.

En ce qui concerne notre OT pour 2012 :

- Dernière année de fonctionnement sous cette forme
- La gestion doit permettre le remboursement en fin d'année des 16 000 € d'avance de trésorerie
- Le projet de budget est basé sur une participation de la CDC de 60 000 € (au lieu des 55 000 € actuel)

Un large débat s'installe sur la nécessité de veiller à une répartition des charges entre les trois entités actuelles dans le regroupement (la base actuelle issue des cotisations à l'ADEAN ne semble pas faire l'unanimité au sein du conseil). Le conseil est soucieux de réduire sa participation au futur ensemble et une meilleure efficacité financière. Les membres du conseil au comité directeur de l'OT auront en charge d'exercer leur apport pour une solution optimale pour le Hattgau.

### **10.2. Arrêté préfectoral du 27 décembre 2011 relatif à l'EPFL du Bas-Rhin**

Cet arrêté porte sur la modification du périmètre de l'Etablissement Public Foncier Local du Bas-Rhin avec l'intégration de la Communauté de communes du Hattgau et le retrait de la commune de Hatten.

# **Compte rendu de la réunion du Conseil de la Communauté de Communes du Hattgau du 31 janvier 2012 à 19h00 en la mairie de Hatten**

---

## **10.3. Arrêté préfectoral du 16 décembre 2011 relatif au schéma départemental de coopération intercommunale**

*Cet arrêté fait suite aux propositions de la commission départementale et porte*

*sous*

### **Article 1<sup>er</sup> :**

Après amendement, le schéma départemental de coopération intercommunale du Bas-Rhin est arrêté comme suit :

### **§ B. Communautés de communes :**

#### ***Fusion des communautés de communes du Hattgau et du Sultzerland***

Notre objectif reste la mise en place de cette fusion pour le 1<sup>er</sup> janvier 2014, en conséquence l'arrêté préfectoral de fusion doit être pris en 2013.

Le planning du processus de fusion nous sera communiqué par la Sous-préfecture dès que des informations plus précises seront disponibles. Dès à présent les services fiscaux sont mobilisés pour communiquer aux collectivités les données des assiettes fiscales issues de la fusion et fonction de la fiscalité de chaque entité.

## **10.4. Point PLU**

La commission PLU a arrêté hier les limites des zones dans un compromis que nous pensons acceptable pour les PPAs. Les zones seront analysées au titre de l'impact sur l'environnement et Natura 2000, ainsi que par le bureau d'étude Berest pour l'impact sur les réseaux sanitaires.

Le Plan Local de l'Habitat est en préparation, et le BE visitera toutes les communes pour y récolter des informations plus précises sur l'habitat dans chaque commune. Panneaux d'exposition à valider.

1<sup>ère</sup> réunion publique : proposition du vendredi 16 mars 2012 à l'espace culturel de Hatten

## **10.5. Schéma régional du Climat, de l'Air et de l'Energie**

La loi « Grenelle 2 » prévoit l'élaboration de ce plan et notre avis est demandé. Proposition est faite que le SDAU et REDD nous informent sur ce schéma.

## **10.6. Point sur le site Cérabati**

Le cahier de charge est validé, le processus peut suivre son cours.

## **10.7. Information du CG 67 sur le taux de subvention 2012**

Par lettre en date du 12 janvier 2012, le CG 67 informe du maintien à 24% du taux de subventionnement des projets de la CDC du Hattgau.

# **Compte rendu de la réunion du Conseil de la Communauté de Communes du Hattgau du 31 janvier 2012 à 19h00 en la mairie de Hatten**

---

## **10.8. Information des services fiscaux sur les recettes fiscales de la TLE en 2012**

Par lettre en date du 19 janvier 2012 les services fiscaux informe que la CFE (contribution foncière des entreprises) et la CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises) sont inchangées par rapport à 2011.

## **10.9. Evolution de la population du Hattgau**

Sur la base des chiffres INSEE au 1.1.2012, la population du Hattgau a augmenté de 0,80% par rapport à 2011 (Sultzerland + 0,22%)

## **10.10. Demande de subvention « Les musiques du Hattgau »**

La demande de subvention reçue au nom « les musiques du Hattgau » est évoquée et discutée sur la pertinence pour la CDC d'y répondre. Seule une association regroupant tous les acteurs d'un même domaine d'activité sur le territoire du Hattgau est susceptible de recevoir une aide. Ce point doit être vérifié.

Des compléments d'information sont demandés et le dossier sera réexaminé lors d'une prochaine réunion.

## **10.11. Périscolaire Aschbach**

Le planning de réalisation risque de compromettre l'ouverture du périscolaire pour la rentrée scolaire de septembre, ce sera plutôt pour le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Affaire à suivre.

**Pierre Staller**

**Victor Schmitter**

### Annexes

Annexe 1 : Convention de partenariat avec la CDC de la Région de Haguenau